



NOTE DE SYNTHÈSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Seloncourt le 22 septembre 2025

⇒ ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 juin 2025

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2025 joint au projet de délibération.

2/ Groupement de commandes permanent – Convention constitutive entre PMA et ses communes membres volontaires, les syndicats intercommunaux mixtes et autres établissements publics locaux volontaires du pays de Montbéliard

Afin de rendre la nouvelle compétence relative à la constitution de groupements de commandes pleinement opérationnelle et de définir les modalités de fonctionnement de ce groupement, il convient, pour les communes qui le souhaitent, de conclure une convention constitutive avec PMA.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention constitutive (jointe en annexe) et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

⇒ FINANCES

3/ Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants depuis plus de deux ans (THLV)

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) depuis plus de deux ans, a pour principal objectif de dissuader les propriétaires de garder leur logement vacant dans la durée. La THLV s'inscrit ainsi dans une politique incitative de lutte contre la vacance des logements.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'assujettissement des logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation à Seloncourt.

La Commission Finances, réunie le 19 septembre 2025, a émis un avis favorable.

4/ Mise à jour des tarifs communaux 2025

Le règlement d'inscription au Salon d'Art précise les conditions tarifaires appliquées lors de la vente d'une œuvre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider l'inscription de cette participation aux tarifs communaux 2025 à savoir, Salon d'Art : Prélèvement de 20% sur le prix de vente de l'œuvre.

La Commission Finances, réunie le 19 septembre 2025, a émis un avis favorable.

5/ Mandat spécial pour la participation des élus au 107^{ème} congrès des maires les 18, 19 et 20 novembre 2025 à Paris

Afin de permettre la prise en charge des frais liés à la participation des élus au 107^{ème} congrès des maires les 18, 19 et 20 novembre 2025, il est demandé au Conseil Municipal de conférer le caractère de mandat spécial à ce déplacement.

Le montant des frais de déplacement et de séjour s'élève à 1 266 €.

La commission des Finances, réunie le 19 septembre 2025, a émis un avis favorable.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

⇒ **PERSONNEL**

6/ Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à la crèche

Afin de palier au départ en retrait d'un agent, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (29 heures 30 hebdomadaires) à compter du 1^{er} octobre 2025.

La Commission Personnel, réunie le 19 septembre 2025 a émis un avis favorable.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025.

7/ Participation de la ville au financement du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Monsieur Nicolas KRAFFT et de Monsieur Alexis PLICHON, tous deux domiciliés à Seloncourt, ont sollicité la participation financière de la commune pour leur formation BAFA.

Conformément à la convention de stage conclue avec UFCV Bafa-Bafd Bourgogne Franche-Comté, les animateurs ont participé à une équipe d'animation lors des centres de loisirs organisés par la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de participer financièrement à cette formation par le versement d'une participation financière de 300 € par animateur.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

La Commission Personnel, réunie le 19 septembre 2025, a émis un avis favorable.

⇒ **ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE – FORÊT**

8/ Convention entre la ville et l'Association Intercommunale de Chasse Agréée d'Hérimoncourt / Seloncourt

Suite à la fusion des sociétés de chasse de Seloncourt et d'Hérimoncourt, il est proposé au Conseil Municipal de revoir les termes de la convention qui fixe les jours de chasse sur le domaine communal.

La Commission Environnement - Cadre de vie- Forêt, réunie le 11 septembre 2025 a émis un avis défavorable sur le nombre de jours d'ouverture.

⇒ **URBANISME**

9/ Fonds vert – Aide aux maires bâtisseurs – Demande de subvention

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature au Fonds Vert « Aide aux Maires Bâtisseur 2025 » pour le financement de trois programmes de création de logements éligibles au dispositif :

- 46 rue d'Audincourt : projet Nexity de 25 logements sociaux ;
- 50 Rue d'Audincourt : projet Néolia de 6 logements sociaux ;
- 22 rue des Vignottes : projet Welcome Habitat 12 logements dont 6 logements intermédiaires.

L'aide prévisionnelle est estimée à **106 700 €**.

La commission urbanisme réunie le 04 septembre 2025 a émis un avis favorable.

10/ Demande de portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC – Parcelle AT48

La ville prévoit d'acquérir la parcelle AT48 d'une surface de 5 633m², en vue d'y créer un parc urbain comprenant :

- la réalisation d'une voie douce, piétons vélos en liaison avec la piste cyclable rue d'Audincourt,
- l'aménagement du parc avec des aires de jeux,
- la plantation d'arbres.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'EPF pour le portage foncier d'acquisition de cette parcelle. Ce dernier sera chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la commune de Seloncourt ou à tout opérateur désigné par elle.

La commission urbanisme réunie le 04 septembre 2025 a émis un avis favorable.

⇒ **VIE ASSOCIATIVE – ANIMATION DE LA VILLE**

11/ Subventions aux associations extérieures année 2025 – Modifications

Lors de sa séance du 8 avril dernier, le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations extérieures pour l'année 2025.

Or, les intitulés de deux associations ne correspondent à ceux figurant sur les Relevés d'Identité Bancaire (RIB).

Aussi, afin de permettre le versement des subventions, il est demandé au Conseil Municipal de modifier les intitulés, comme indiqué ci-dessous :

INTITULE CM DU 8 AVRIL 2025	NOUVEL INTITULE	Subvention 2025
ONCO-VIE	ONCODOUBS	250,00 €
Terre des Chats	ENTRECHATS	550,00 €
TOTAL		800,00 €

⇒ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS ET ARRETES DU MAIRE** (cf. tableaux joints)

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des comptes-rendus des décisions et arrêtés qui ont été pris.

⇒ **INFORMATIONS**

- PMA : rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- DSP Fourrière : Bilan d'activité 2024

⇒ **QUESTIONS ORALES**

Selon éléments avancés en début de séance.